

DOM TOM COM



N°51
3e trimestre 2004
30 septembre 2004
1,50 €

DISPENSE DE TIMBRAGE

NANTES ROLLIN

Trimestriel
DOM TOM COM
88 quai de la Fosse
44100 NANTES

P PRESSE
DISTRIBUEE PAR
LA POSTE

Périodique pour la communication de la Communauté d'Outre-Mer et
de ses sympathisants

« *La Mémoire est la santé du monde* »
Erik ORSENNA

<i>Sommaire</i>	<i>EDITO</i>	TOUT SIMPLEMENT?
« A propos du mémorial » P 2		
« Déclaration d'Octave Cestor au conseil municipal de Nantes du 8 octobre 2004 » P 3 & 4		C'est une Jeune femme Africaine, elle est en France depuis 10 ans. Elle a fait différents boulots pour survivre et puis une école de coiffure. Ce fut comme une révélation. Maintenant son rêve c'est rentrer chez elle au Mali où il y'a beaucoup de tourisme. Vous savez le pays DOGON? Elle sait que la coiffure, là bas, ça marchera très bien.
« Lieu de mémoire et d'éducation, la cité de l'immigration ouvrira ses portes en 2007 » P 5		En attendant elle travaille dans une maison de retraite où elle est appréciée comme au salon de coiffure car elle est vive et gaie. Il faut voir comme elle rit quand elle raconte que , au début, des vieilles dames ne voulaient pas se faire toucher par une négresse.
« Le chevalier de Saint-George » P 6 & 7		Ça ce sont des choses que beaucoup n'imaginent pas mais bien d'autres savent que c'est vrai. Elle rit encore quand elle dit qu'elle a délibérément choisi d'en rire . Elle a opposé à toute cette bêtise sa gentillesse au lieu de la haine et dit qu'elle a gagné puisqu'on s'excuse maintenant auprès d'elle.
« L'appel de l'abbé pierre » P 8		
« Panama » p 9		
« Manifestation UNESCO » P 10		Certes elle ne vient pas des Somalies et ne s'appelle pas Lili mais elle sait donner une immense leçon de cœur et d'intelligence. Tout simplement. Merci ASSETOU.
« Union générale des travailleurs de Martinique » P 11		Jean MARIE-AGNES.
« Informations et remarques » P 11		
« Un mot de la rédaction » P 11		
« Exposition / Culture » P 12		

A PROPOS DU MEMORIAL

On a pu lire, il y'a quelques mois dans la presse locale, des échanges un peu nerveux au sujet de ce mémorial.

Beaucoup d'entre nous pourrait se poser à juste titre la question : où en est-on ?

Nous rassurons immédiatement ceux, et nous les espérons nombreux, qui ont pris part et cause pour cette réalisation. Elle est bien engagée et nous devrions approcher du but. Krystoff WODICZKO et Julian BONDER reviennent, ces jours ci, à Nantes pour des questions de technique et de réglementation par rapport aux niveaux des eaux en lien avec les autorités maritimes. Également pour le choix des textes.

La polémique qui a eu lieu a au moins permis d'apporter au public tous les éléments pour la « lecture » du monument et lui donner toutes les clés.

Le fait précisément que l'extension symbolique en soit faite aux autres atteintes à la liberté de l'homme et à son exportation (sans oublier l'esclavage moderne sous toutes ses formes) augmente encore de son universalité.

Il est tout à fait explicable que les Associations qui ont leur siège depuis très longtemps dans la maison de la Mer ne soient pas enthousiasmées par la réalisation de Mémorial et y opposent une résistance. A la municipalité de leur offrir des locaux leur maintenant les mêmes qualités. La grandeur historique du projet, son rayonnement futur justifient une telle attention.

Sans quoi, l'absence de la partie verticale du Mémorial qui doit assurer cet édifice réduirait le mémorial à une version « cachée ». Certains y verraient là l'enfouissement de toute la symbolique du souvenir dont la ville aurait honte.

Rappelons qu'aux dernières nouvelles, la municipalité, le comité de pilotage mais aussi la DRAC étaient unanimes pour conserver l'intégrité.

Le vendredi 8 octobre, la municipalité a débattu des derniers aspects du projet : qui ont été acceptés.

Citons pour terminer ce mot de Krystoff WODICZKO : " *On édifie les mémoriaux pour garder la mémoire du passé et mettre en garde pour l'avenir. Le mot « Mémorial » s'apparente au mot « Monument » soit quelque chose qui entretient la mémoire et sert d'avertissement pour les générations futures.*"

La rédaction

DECLARATION D'OCTAVE CESTOR AU CONSEIL MUNICIPAL DE NANTES DU 8 OCTOBRE 2004

(cette déclaration a beaucoup contribué à l'acceptation de la Municipalité (voir article précédent)

En 1983, un petit groupe d'antillais et de nantais, rassemblés sous le nom de Combite Dom, se sont demandés quoi faire pour accompagner la ville de Nantes et les Nantais à assumer collectivement le lourd héritage de la traite négrière sur laquelle la ville a bâti sa fortune et une partie de sa renommée.

Cette première étape donna lieu à une seconde, concrétisée par cette exposition particulièrement pédagogique: *les Anneaux de la mémoire*, qui de 1992 à 1994 a permis de donner à Nantes, à vous Monsieur Le Maire, aux membres du Conseil municipal et à l'ensemble des nantais, l'image d'une ville et d'une population courageuse, forte et résolument déterminée à assumer son passé, afin de réussir pleinement son avenir.

Nous voici aujourd'hui à la troisième étape d'un long processus, dont la concrétisation sera la réalisation du Mémorial dédié à l'abolition de l'esclavage.

En qualifiant l'esclavage de « crime contre l'Humanité », le vote du parlement de 2001, a renforcé notre détermination et nous place plus encore au premier rang occidental de cette lutte et de cette reconnaissance historique.

A ce titre, l'une des préconisations de cette loi de 2001, porte sur la refonte des manuels scolaires d'histoire, dans le but d'attribuer à cette abomination que fut la traite négrière la place qui lui est due.

Dans cette volonté nationale pédagogique et d'apprentissage dédiée aux générations futures, la place de Nantes sera double, car elle se situera bien évidemment dans le passé, à travers la place de la ville dans le marché triangulaire, mais aussi et surtout dans l'avenir et l'espérance, avec ce Mémorial et le devoir de mémoire qu'il impose.

L'Unesco, en retenant Nantes pour l'organisation du Forum International des Droits de l'Homme, nous adresse un signe fort de reconnaissance internationale et n'est en aucun cas un choix innocent, tout comme peut l'être le rapprochement avec la ville de Durban.

C'est donc pour tout cela, que Nantes peut et doit devenir la capitale mondiale des Droits de l'Homme et accéder ainsi à la reconnaissance internationale.

L'ouverture du Musée du Château des Ducs, où un espace de 500 m² y est prévu pour être réservé à l'histoire de la Traite Négrière, confortera cette politique dont l'aboutissement sera la réalisation du Mémorial.

(suite page 4)

DECLARATION D'OCTAVE CESTOR AU CONSEIL MUNICIPAL DE NANTES DU 8 OCTOBRE 2004 (suite)

Qu'en serait-il de notre collaboration avec l'Unesco et de nos projets de coopération avec Durban, si nous nous étions contenté de limiter trois siècles d'un commerce triangulaire qui fit la fortune de Nantes, aux deux petites vitrines du Château des Ducs ?

Aujourd'hui et de manière volontariste Nantes est devenue une ville phare dans cette mémoire retrouvée. A ce titre, je tiens solennellement et devant vous, chers confrères, à dire à Monsieur le Député Maire : Jean-Marc AYRAULT, que sans sa solidarité sans faille tout au long de cette démarche, nous ne serions pas là à débattre de ce dossier, tant les difficultés et les contraintes furent grandes.

A ce moment, il nous faut avoir conscience que notre décision sera lourde de sens pour les générations futures, car nous serions tous et responsables et plus encore coupables, si nous n'agissons pas aujourd'hui et maintenant afin de réconcilier le passé et le présent, mais surtout d'œuvrer à apaiser l'avenir .
N'oublions pas que dans ce projet, nous travaillons sur l'Homme et cette œuvre défie le temps.

Travailler sur l'esclavage moderne n'aurait aucun sens si nous ne pouvons pas tirer un trait sur trois siècles d'une commerce abominable, où plus de 15 millions d'Africains furent déportés.

Aussi, ce Mémorial doit être ce lieu légué pour demain et après-demain, comme l'est le Mémorial de Caen. Il permettra aux générations d'aujourd'hui et surtout de demain, au delà de l'acceptation de cet héritage difficile, de retrouver enfin de nouvelles clés de solidarité comme : Vivre et travailler ensemble. Il oeuvrera aussi à ce que le métissage de notre société soit visible par ce qu'appréciable dans toutes les couches sociales.
Faire en sorte qu'être noir et nantais, soit avant tout :Etre Nantais.

C'est pourquoi ce Mémorial ne doit souffrir dans sa réalisation d'aucun compromis qui affecterait son message, sa portée et sa dimension symbolique, mais plus encore risquerait d'affaiblir notre image auprès de nos partenaires dans ce combat pour les Droits de l'Homme.

En d'autres termes, il ne suffira pas que ce mémorial soit.
Il faudra qu'il existe !

L'espace où sera implanté cet équipement est un espace majeur du développement de la Ville de Nantes. En positionnant ce lieu fédérateur de la Ville face à l'Ile Feydeau, nous écrivons une nouvelle page de l'histoire de notre ville et nous offrons au reste du monde une méthode de réconciliation.

J'ai cette profonde conviction que le rêve de Martin Luther King, tout comme celui de Nelson Mandela du fond de sa cellule, s'éclairent à Nantes par le courage d'une volonté politique que je suis fier de partager.

Je fais le rêve que ce Mémorial se réalise comme envisagé, avec les dimensions architecturale, culturelle, historique et humaniste, telles que nous les avons définies et validées.

Je fais le rêve que ce Mémorial, véritable exclusivité nantaise et symbole occidental de la reconnaissance de la traite négrière, soit la référence universelle que nous avons envisagé et souhaité ensemble.

Faisons de Nantes la capitale mondiale des Droits de l'Homme.

Ensembles

Lieu de mémoire et d'éducation, La "cité de l'immigration" ouvrira ses portes en 2007.

Jean-pierre Raffarin a relancé, jeudi 8 juillet, le projet, porte Dorée à Paris à la place de l'ancien Musée des arts d'Afrique et d'Océanie. Il sera dirigé par l'ancien ministre Jacques Toubon.

Le Nom Et Le Lieu ont été définitivement choisis. La cité nationale de l'histoire de l'immigration devrait ouvrir ses portes en 2007, porte Dorée à Paris, sur le site de l'ancien musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO), construit pour l'exposition coloniale de 1931.

L'idée d'un lieu de mémoire de l'immigration avait été lancée par Lionel Jospin en novembre 2001. Il s'agissait de **"mettre en valeur le rôle des immigrés dans le développement économique, social et culturel du pays"**, comme le résumait le rapport remis à M. Jospin par Drisse EL yazami, délégué générale l'association Génériques, et Rémi Schwartz, maître des requêtes au conseil d'état. Reprenant le projet, M. Raffarin avait confié à M. Toubon une "mission de préfiguration" pour en définir les grandes lignes et choisir un lieu d'implantation. Ses conclusions ont été dévoilées, jeudi, par le Premier ministre.

L'objectif du futur lieu, a déclaré le premier ministre, est *"d'affirmer que l'immigration fait partie de l'histoire de notre peuple et de notre pays"*. *"Nous voulons dire aux immigrés que leur histoire est notre histoire, a-t-il ajouté. Ainsi la France leur rend hommage."*

Comme le précise d'emblée le rapport de M. Toubon, le futur « *musée* » devra s'adresser à la fois aux français d'origine étrangère pour qu'il puisse *"y retrouver les histoires collectives et singulières"* et à *"toute la population française"* afin de *"changer la représentation des immigrants"*. *"Il s'agit d'inclure l'histoire de l'immigration dans la culture légitime pour sortir du traitement social ou de la relégation"*, insiste la mission.

La Cité de l'immigration devrait donc ouvrir ses portes en 2007, dans le palais de la porte Dorée, monument emblématique du passé colonial de la France, au-dessus de l'aquarium, qui est maintenu, et de ses célèbres crocodiles. Ce musée « pas classique » selon M. Toubon, aura à la fois une vocation culturelle, de mémoire, d'éducation et de recherche.

Exigences budgétaires

Première mission : les expositions. Une installation permanente présentera sous forme d'un parcours chronologique les différentes vagues d'immigration arrivant en France. Elle sera doublée d'espaces thématiques (les juifs d'Europe centrale, la guerre d'Algérie, les femmes dans l'immigration ...) Panneaux classiques, bornes interactives, sons, photos, témoignages audiovisuels : tous les supports seront utilisés afin de rendre l'ensemble vivant et accessible. Des expositions temporaires plus ciblées (les travailleurs de Renault sur l'île Séguin ou les étrangers dans la Résistance) viendront en complément.

La Cité de l'immigration abritera également un centre de ressources multimédia, rassemblant différents fonds de l'histoire de l'immigration et archives publiques et privées, accessible à tout public. Seront ainsi gérées une documentation, une médiathèque et une base de données. Grâce à la numérisation des dossiers de naturalisation et de demande de titres de séjour, le musée offrira une aide aux recherches généalogiques.

Enfin, le musée se transformera aussi en lieu culturel qui accueillera séminaires, colloques et spectacle sur le thème de l'immigration. Un pôle d'édition avec un site Internet diffusera des publications liées aux expositions. Dès maintenant, le rapport propose d'organiser un *"musée hors les murs"* avec des expositions itinérantes et des spectacles.

Le Monde du samedi 10 juillet 2004

LE CHEVALIER DE SAINT-GEORGE

On parle de plus en plus du Chevalier de Saint-George. Cette renaissance qui ne peut que nous réjouir a vu récemment un moment important puisqu'il a été pris pour thème du premier spectacle de l'Académie du Spectacle équestre à Versailles dont le directeur n'est autre que BARTABAS.

On connaît la qualité de BARTABAS. Nous ne pouvons manquer de vous transcrire l'hommage qu'il rend à de Saint-George par l'éloge qu'il en fait dans la présentation de son programme.

" Pourquoi le chevalier de Saint George pour le 1^{er} spectacle de l'Académie ? "

D'abord parce que ce personnage hors du commun concordait parfaitement avec la tradition de Versailles tout en illustrant l'enseignement dispensé à nos élèves. Saint-George, homme de cheval et

de spectacle formé, dès son plus jeune âge, aux principes et à la culture des écuyers de la Grande Ecurie, est le type même du centaure accompli. Voilà qui le désignait à priori comme symbole de notre projet.

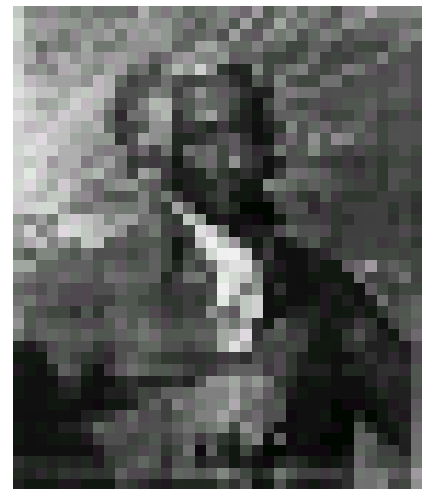
Il n'est pas besoin de rappeler ses prouesses d'escrimeur. Elles servent encore de modèle dans cette discipline qui a toute part dans la formation de nos cavalières et cavaliers.

Et puisque Saint-George, au-delà du héros de roman, est un grand musicien, là encore, il était précieux pour l'Académie où musique et équitation sont traitées comme deux activités complémentaires.

Et quelle plus belle figure pour Versailles que celle de ce héros dont les mérites seuls lui ouvrirent les portes de la Cour et qui su dépasser la condition révoltante qui lui était assigné pour s'accomplir à travers son art ?

De plus, au-delà des talents multiples de Saint-George, il m'a semblé que l'histoire de cet homme universel dépassait le cadre du XVIII^{ème} siècle pour servir de référence à une époque inquiète où l'on a parfois du mal à admettre le mélange des hommes, des cultures, des genres et des idées.

Tout cela ne valait-il pas une " Fête de nuit " ?



Cette « fête de nuit » s'échelonna sur cinq journées fin août et début septembre. Le ballet équestre dans le cadre du château de Versailles, le feu d'artifice intégré au spectacle équestre furent pour beaucoup de grands moments. Pour en apprendre un peu plus sur le Chevalier de Saint Georges nous ne pouvons que vous conseiller la lecture de l'excellent livre de Claude RIBBE « Le chevalier de Saint George ».

La parution de ce livre aux éditions PERRIN n'est évidemment pas étranger à cet évènement. En effet, ce livre qui se veut plus biographique que romanesque répond au souci de l'auteur de combler le manque manifeste des connaissances sur ce chevalier au destin hors du commun et riche de talents multiples . Cela nous vaut un ouvrage de référence important.

En attendant, voici retranscrit de ce même auteur guadeloupéen deux pages du programme :

" Déjà célèbre de son vivant, Saint-George fut rendu populaire à l'époque romantique grâce au livre de Roger de Beauvoir, cité par Alexandre Dumas dans ses Mémoires et dans « Le Collier de la Reine ». Il connut ensuite une période d'oubli jusqu'au dernier quart du XX^{ème} siècle. La redécouverte de son œuvre musicale suscite aujourd'hui l'engouement d'un très large public.

(suite page 7)

LE CHEVALIER DE SAINT-GEORGE (suite)

Joseph de Bologne-Saint-George, dit le « chevalier de Saint-George », est né esclave à la Guadeloupe le 25 décembre 1745. Il est le fruit de l'union d'une esclave créole d'origine africaine. Anne dite Nanon, et d'un colon de la Guadeloupe, George de Bologne-Saint-George, élevé à Bordeaux, ancien mousquetaire, issu d'une famille de protestants français réfugiés en Hollande puis au Brésil. Joseph n'a que deux ans lorsque son père est condamné à mort pour une affaire de duel. Pour échapper à l'exécution capitale et à la confiscation de ses biens, Bologne s'enfuit dans des conditions dignes d'un roman de cape et d'épée et fait passer en France sa compagne et son fils. Louis XV lui ayant donné l'absolution, George de Bologne revient en Guadeloupe, y fait fortune et décide de donner à Joseph l'éducation d'un jeune homme de qualité. Installé à Paris, Bologne, devenu gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, vit notamment dans son hôtel de la rue Saint-André des Arts avec sa compagne africaine. Il confie son fils à un célèbre maître d'armes, Nicolas Texier de La Boissière, et à l'Ecuyer Louis du Gard, successeur de La Guérinière au manège des Tuileries, ainsi qu'aux meilleurs musiciens de l'époque. Joseph devient vite un violoniste virtuose. En 1769, il sera choisi comme premier violon par François-Joseph Gossec qui dirige « le Concert des Amateurs », l'une des plus grandes formations symphoniques d'Europe.

Le chevalier de Saint-George fut également l'un des meilleurs escrimeurs de son temps. Artiste, sportif de haut niveau, admis à l'âge de quinze ans grâce aux efforts de son père et à ses dons exceptionnels dans une prestigieuse compagnie de cavalerie de la Maison du Roi (les Gendarmes de la Garde) il collectionne les succès mondains et sert bientôt de modèle à la jeune génération aristocratique.

Il excelle dans toutes les disciplines à la mode : il chevauche, il nage, il patine, il danse, il tire au pistolet mieux que personne. Coqueluche des salons, il est invité à faire de la musique avec la reine Marie-Antoinette qui devient l'une de ses ferventes admiratrices. Après la mort de son père, Saint-George, grâce à la protection de la marquise de Montesson, se lie aux d'Orléans.

Directeur du « Concert des Amateurs », puis de « l'Olympique », il commence à composer.

C'est Choderlos de Laclos qui écrira le livret de son premier opéra. Ainsi Saint-George, séducteur hors pair, est peut-être l'un des modèles de Valmont. Il séjourne souvent en Angleterre où sa gloire est immense. Ami du prince de Galles (le futur George IV) il se mesurera au fleuret avec un travesti, la « chevalière d'Eon ». Un événement qui aura un retentissement mondial et qui lui inspirera un opéra « la Fille garçon ».

Saint-George mène également d'autres activités plus occultes. Franc-maçon (l'un des premiers hommes « de couleur » à être initié), agent secret du duc d'Orléans et sans doute pour le Secret du roi, il échappe à plusieurs attentats.

"Victime d'un racisme de plus en plus virulent, il milite discrètement pour l'abolition de l'esclavage. La révolution fera de lui un héros"

Sa légion des Américains (devenue 13^{ème} régiment de chasseur) corps franc créé par la législative en 1792 et entièrement composée d'anciens esclaves ou de descendants d'esclaves africains, s'illustrera contre les autrichiens dans le Nord de la France. Saint-George, premier colonel français de "sang mêlé", recrutera comme adjoint Thomas-Alexandre Dumas, futur général et père du célèbre écrivain. Mais bientôt, les deux hommes se brouilleront, au moment de la trahison de Dumouriez. Dumas est jacobin et Saint-George, rêve sans doute de faire évader "sa" Reine. Emprisonné, le chevalier sera sauvé de justesse par Thermidor. Après s'être enthousiasmé pour la révolution de Saint-Domingue (aujourd'hui république d'Haïti), il mourra avec le siècle et entrera dans la légende. En 1803, sa demi sœur, la baronne Elisabeth de Clairfontaine, bravant Napoléon qui venait de rétablir l'esclavage, prendra sous sa protection la famille de Toussaint-Louverture, rendant ainsi un courageux hommage posthume à son frère africain."

Pas récent mais toujours, hélas, d'actualité cet appel de l'abbé Pierre. A lire-même si on est anticlérical...

L'appel de l'abbé Pierre

« Nous, compagnons, amis et responsables d'Emmaüs, vous lançons un appel. En 1954, on avait souffert et on savait se mobiliser. Vos parents l'on fait C'est à votre tour maintenant. Même si vous n'avez pas envie d'être dérangés dans un monde confortable, un monde du trop-plein. Nous vivons dans une nation riche, qui devrait mobiliser toutes ses forces pour construire son avenir, mais qui laisse des millions de chômeurs de côté. Une nation qui a tant construit qu'on trouve 3 millions de résidences secondaires, et autant de personnes mal logées.

Cessez de vous sentir impuissants devant tant de souffrances. Trop facile d'attendre et de compter sur les autres ou sur l'État. Et dangereux. Sortons de cette torpeur qui nous écrase. Nous vous appelons à passer à l'acte. Pour éviter que notre inaction ne devienne un crime contre notre humanité. Faire des petites choses n'est jamais ridicule, n'est jamais inutile. Mieux vaut notre petit geste, notre petite action qu'un grand et beau rêve qui se réalise jamais. C'est en agissant que nous changerons le cours des choses. Soyons exigeants avec nous-mêmes pour pouvoir exiger des autres. C'est cela, la véritable solidarité.

Regardons autour de nous. Transformons ces visages anonymes de la misère en femmes et homme qui peuvent nous aider à donner un sens à notre existence. Qu'est ce qu'un médecin qui ne se soigne pas les plus souffrants? Un enseignant qui ignore les illettrés? Un salaire bien gagné quand l'emploi d'un autre a été détruit? Qu'est ce qu'une vie à ne s'occuper que de soi-même? Trouvons, autour de nous, celles et ceux qui peuvent nous aider à aider. Ne laissons pas notre bonne volonté se gâcher comme une ressource non exploitée.

Ce n'est pas à notre gouvernement de nous dire comment être solidaires, c'est à nous de leur montrer la société que nous voulons. Ils comprendront.

Il faut s'aider. Tout simplement pour que les humbles ne soient plus des humiliés. C'est cette action qui donnera sens à notre vie et rayonnement à notre action. »

Le Nouvel Observateur du 5 au 11 février 2004

PANAMA

Nous transcrivons une partie de l'intéressant article de Félix-Hilaire Fortuné sur l'histoire parfois compliqué du canal de PANAMA ; depuis sa création qu'assombrit une célèbre scandale financier jusqu'à l'époque actuelle où de grands projets inspirés par un « Maître-Plan » vont être réalisés.

L'auteur nous apprend par ailleurs le rapport inattendu des Antilles avec les travaux du canal de PANAMA à l'époque.

Histoire & économie de notre région

Le Canal de Panama et le « Maître-Plan » de son développement

Par Félix-Hilaire FORTUNE



Dans certaines parties du Globe, on trouve parfois deux mers souvent proches, mais séparées par un bras de terre, tel celui qui relie l'Amérique du Nord à l'Amérique du Sud, ou, si l'on préfère, qui sépare la Mer des Antilles de l'Océan Pacifique. Ainsi en est-il encore entre la Mer Rouge et la Mer Méditerranée. Pour faciliter les échanges ou les traversées des deux côtés de cet obstacle terrestre, réduire la durée et la distance des voyages trop longs par contournement des masses des continents, diminuer les coûts et les risques de la longue navigation par mer, les hommes ont toujours tenté, pour aller d'un point à l'autre de chaque océan de creuser des canaux pour le passage transversal des navires, directement d'une côte à l'autre. C'est ainsi qu'au début du IIème millénaire avant J.C un canal relia le Nil au grand lac Amer. Après des siècles d'abandon, il fut restauré par le vicomte Ferdinand de Lesseps, ingénieur français de génie, pour éviter de passer par la pointe Sud de l'Afrique en se rendant de l'Europe en Inde. Le Canal de Suez fut creusé et inauguré, en grande pompe, le 16 novembre 1869 par l'Impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III. Par ses 160 km, il réunissait, selon la formule de Théophile Gauthier, « la mer

Perle à la mer Corail », autrement dit la Méditerranée à la Mer Rouge.

Dans notre grande région, les Américains avaient envisagé, par un traité du 18 février 1916 avec le Nicaragua, l'établissement d'une voie interocéanique à travers ce pays, mettant en communication la Mer des Antilles et l'Océan Pacifique. L'itinéraire choisi en 1929 par une mission d'experts, avait une longueur de 228 km dont 112 traverseront le lac Nicaragua sans aucun travail d'excavations, puisque le lac est assez profond pour laisser passer, en l'état, les plus grands navires. Un autre avantage était que son rivage occidental n'est qu'à 32 km de la côte du Pacifique, « cette mer obscure et grasse », avait dit Magellan, quatre siècles plus tôt. Le Canal devait améliorer d'un jour et demi la durée des voyages des bateaux allant de New-York à San Francisco et vice-versa par rapport à la route de Panama. Cette route, lorsqu'elle était encore terrestre, était empruntée par les Espagnols pour le transbordement des marchandises d'Europe au Chili ou aux Philippines et inversement, trois siècles plus tôt.

C'est le vicomte Ferdinand de Lesseps qui comme à Suez, obtient le marché avec la « Compagnie uni-

verselle du Canal interocéanique ». Les travaux qui commencent en 1881 sont arrêtés en 1888. Un arrêt qui est suivi de l'annonce d'un très grand scandale à tous les niveaux de responsabilité. Des parlementaires intermédiaires et d'autres intervenants sont impliqués. De Lesseps, le célèbre et génial ingénieur s'était trompé en croyant devoir faire un canal sans écluses., Baihaut, ministre des Travaux Publics qui avoua « que pour obtenir le droit d'émettre un milliard et demi de bons, la Compagnie de Panama distribua de l'argent aux journaux, et acheta les votes à la Chambre ». Les administrateurs de Panama furent arrêtés.

Finalement il fut fait location ou plutôt cession de fait à perpétuité d'une bande du territoire de Panama aux Etats-Unis. Ces derniers reprirent les travaux en 1904. Ils furent terminés en 1914, permettant un gain de temps de 60 % sur la route New-York – San Francisco.

Aujourd'hui, environ 25 % des marchandises par mer (hors pétrole) avec le Japon et la Chine transitent par le Canal qui a été un travail de titan. Les « Panamax » ou très gros cargos sont chargés aussi bien de bois exotiques sur le pont que de 4000 conteneurs.



Le 23 août 2004 à l'UNESCO: journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition

L'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, avec la participation du comité Marche du 23 mai 1998, de l'association réunionnaise culture et communication (ARCC) et du centre d'information, recherche et développement pour les départements d'Outre-mer (CIFORDOM), a célébré la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition.

Le 23 août a été choisi par la conférence générale de l'Unesco comme la journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition.

C'est dans la nuit du 22 au 23 août qu'éclatera sur l'île de Saint-Domingue l'insurrection qui allait conduire, sous la direction de Toussaint Louverture, à la première victoire décisive d'es-

claves contre leurs oppresseurs dans l'histoire de l'humanité. Cette révolution qui aboutit à l'indépendance d'Haïti en 1804 s'affirmait comme un triomphe des idéaux des Lumières et comme une réalisation concrète de l'universalité des droits de l'homme qui à l'époque étaient encore refusés à une grande partie de l'humanité.

De ce fait, la révolution haïtienne aura un impact considérable sur les mouvements d'émancipation suscités par Simon Bolivar dans les pays de l'Amérique latine.

En ce 23 août nous commémorons donc deux événements fondateurs: la révolte de 1791 et son aboutissement en 1804. Cette célébration prend une dimension particulière en cette année 2004, proclamée par l'Assemblée des Nations unies comme Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition. A cette occasion, outre les diverses manifestations programmées dans les différentes régions du monde pour marquer cette journée, l'UNESCO a organisé le lundi 23 août 2004

une série d'événements dédiés à la mémoire des victimes de la traite négrière et de l'esclavage afin de susciter la réflexion sur la particularité de cette tragédie enfin reconnue comme crime contre l'humanité par la conférence mondiale contre le racisme de Durban.

En effet, la traite négrière, essentiellement reposée sur la couleur des victimes et s'est appuyée sur un discours religieux, philosophique et politique pour se justifier. Ce discours raciste contribuera, par la suite, à l'élaboration de monstrueuses théories sur l'inégalité des races et des cultures qui ont légitimé d'effroyables injustices et dominations dont les conséquences perdurent encore aujourd'hui.

Antilla 1106-1^{er} septembre 2004

UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS DE MARTINIQUE

Rentrée scolaire 2004 :

Le droit de vivre et de travailler au pays.

Les jeunes diplômés martiniquais pourront-ils travailler dans leur pays ? C'est la question que nous nous posons au regard de la politique suivie depuis quelques années par les autorités rectorales et ministérielles. A la rentrée 2004, il y a 96 enseignants de collège et de lycée quittant l'académie pour 383 nouveaux personnels entrant.

Parmi les nouveaux, 228 ne sont pas originaires de la Martinique et certains sont affectés en surnombre dans des disciplines nullement déficitaires. Conséquence directe, 600 personnels non titulaires « utilisés » par l'administration rectorale pendant l'année scolaire 2003-2004 risquent d'être contraints au chômage.

Lorsque de plus, les services du rectorat prévoient près de 2000 départs à la retraite dans le second degré, dans les dix prochaines années, et que la seule réponse apportée est le transfert des personnels de l'Education dits en surnombre de France vers la Martinique, on peut légitimement s'interroger sur les conséquences d'une telle politique, au plan social et au plan culturel.

Antilla 1105 du 25 août 2004

Informations/

Nantes accueille depuis juillet un avocat originaire de la Martinique, JERRY KIMBOO.

Après une double formation juridique et financière, notre compatriote a débuté sa vie professionnelle en qualité de conseil juridique au sein d'une organisation professionnelle, chargé des questions de droit du travail.

Il a par la suite effectué un long parcours dans le groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations où il a été successivement expert juridique et financier, secrétaire général d'un Établissement Public d'aménagement et de développement économique, directeur général administratif et financier de la SCET à Nantes puis directeur général de la SODEM, société d'équipement de la Martinique .

Jerry KIMBOO assure également des fonctions d'enseignement, en droit public économique à l'Université de Nantes et en droit de l'aménagement à l'Université de Bretagne sud à Vannes.

Âgé de quarante neuf ans, il est père de trois enfants.

Me Jerry KIMBOO
38 Rue La Noue Bras de Fer
44200 Nantes
tél. :02 40 74 64 88

Un mot de la rédaction : excu-

Nous avons battu dans le dernier DOM-TOM COM un record, non pas celui du nombre de lecteurs, mais celui des fautes d'orthographe!

Le rouge aux joues, humiliés, nous venons, la tête basse présenter nos excuses à ceux qui nous lisent.

Non, nous ne voulions pas faire jeune, non, nous ne voulions pas faire croire que nous étions incultes .Voire même que nous eussions pu avoir l'intention de tester et même provoquer la susceptibilité orthographique de nos lecteurs (en fait, aucune lettre en ce sens ne nous est parvenu, merci donc de votre indulgence).

Explication : nous avons agi dans l'urgence, c'était la période des vacances et nous étions moins nombreux... Et puis le départ d'un emploi jeune et d'un CEC nous perturbe beaucoup d'où le retard de nos envois.

Une chose est sûre, question record de fautes , nous ne ferons pas mieux la prochaine fois !

Exposition

Maison de l'Outre-Mer Exposition



Par Dominique Moreau
« les chroniques Vénusiennes »
Du 20 novembre au 24 décembre 2004

Du lundi au vendredi de 10 h 00 à 17 h 30
Tram ligne 1—Arrêt Chantiers Navals



88 quai de la Fosse 44100 NANTES

Pour avoir des renseignements :



Mémoire de l'outre-mer sur Internet
<http://www.outremer44.org>
e-mail: memoire@outremer44.org



et le **DOM TOM COM sur Internet**
e-mail: domtomcom@outremer44.org

Ou faites nous parvenir votre e-mail.

Dontomcom@outremer44.org

Culture

A noter aux éditions L'Harmattan un premier livre celui d'Elise **LEMAI**.

Elle est docteur en psychologie. Après avoir publié divers articles scientifiques et nouvelles, elle a souhaité rédiger un manuscrit sur ce drame en y laissant la parole aux premiers concernés.

Les années 1960-70 voient pour la France un profond fossé démographique se creuser. D'une part, la Réunion doit faire face à une natalité galopante. D'autre part, des départements ruraux tels que la Creuse se voient confrontés au problème inverse: une dangereuse chute démographique. Face à ce constat, que faire ? Michel Debré, alors député de la Réunion, met en place une politique pour enrayer ce problème, quelque peu surprenante, mais surtout passée sous silence, celle de la "migration des pupilles". Pupilles qui ne sont que des enfants auxquels on fait miroiter les merveilles et promesses de réussite en métropole. Des centaines d'enfants seront ainsi déracinés, emportés loin de leurs familles, pour repeupler les départements métropolitains les plus ruraux, et parfois aux froids les plus rigoureux, afin de servir pour certains de main-d'œuvre paysanne gratuite. Des vies entières brisées, au nom d'un calcul politique d'une logique imparable, mais inhumainement bête et froid...

Bulletin publié par l'Association
"Mémoire de l'Outre-Mer"
Association régie par la loi de 1901,
reconnue d'éducation populaire
88, quai de la fosse - 44100 NANTES
E-MAIL: domtomcom@outremer44.org
Tél : 02.40.69.07.50. Fax : 02.40.71.76.95
30 mars 2004

n° ISSN : 1169.33.04 n° CPPAP : 73973
imprimé par nous même : Mémoire de l'Outre-Mer

Directeur de Publication : Octave CESTOR
Directeur de Rédaction : Jean MARIE-AGNES
Président d'honneur : Jean Claude VALOMET
Comité de rédaction : Steve et Michèle AMOAH, Monique BOURDON, Michel COCOTIER, Maguy COQUILLAUD, Alioune DIAW, Jean-Michel MACABRE, Patricia SALOMON, Christian VAGAO, Gracieuse DOUCEMENT, Mathieu CARMASOL
Secrétaire : Jean-François DION



DOM TOM
COM

- * Abonnement : 5,50 €
- * Prix de vente à l'unité: 1,50 €
- * Soutien: 15,50 €
- * Adhésion à l'Association:
 - 15,50 € par personne
 - 27,50 € par couple
 - 6 € pour les demandeurs d'emploi, RMI...